

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale, greffière-trésorière, de la municipalité de Saint-Gédéon que :

- Lors d'une assemblée régulière du conseil municipal tenue le 14 août 2023, le règlement suivant a été adopté :

« Règlement numéro 2023-529 concernant le traitement des élus municipaux »
- Ledit règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.
- Ledit règlement entre en vigueur en date de la présente.

DONNÉ À Saint-Gédéon, ce 15 août 2023

Claudie Lambert
Directrice générale, greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale, greffière-trésorière, de la municipalité de Saint-Gédéon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 9 h et 16 h 30 le 15 août 2023.

EN FOI DE QUOI je donne ce certificat ce quinzième jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-trois.

Claudie Lambert
Directrice générale, greffière-trésorière